

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de confier la mission de vous assister à COEFFISENS, professionnel réglementé et contrôlé, et nous vous en remercions.

Vous voudrez bien trouver, dans la présente, les éléments que vous devez garder en mémoire. En effet, les informations légales que COEFFISENS vous communique dès le début, sont des éléments essentiels de la relation entre le client et son conseiller.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Caroline DRESIN,
Gérante

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Caroline DRESIN, Gérante, pour permettre au professionnel de fournir un conseil adapté à vos objectifs. Elles sont conservées la durée de la relation d'affaires et 5 ans au-delà, ou 10 ans au-delà pour les activités immobilières (Article 86 du décret du 20 juillet 1972 portant application de la loi HOGUET du 2 janvier 1970). Les informations recueillies sont destinées aux conseiller, partenaires, compagnies et fournisseurs correspondant à la solution proposée.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL et également exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

COEFFISENS

50 rue du moulin à vent
69510 SOUCIEU EN JARREST
Tel : 0650702656
Mail : carolinedresin@coeffisens.fr

Votre conseiller

Raison sociale : _____

N° ORIAS : _____

RCP n° : _____

Garantie par : _____

Mandaté par CDV PATRIMOINE & ASSURANCE

PARAPHS

L'ENTREPRISE

Entité Juridique : **COEFFISENS SARL**

SIREN : 851826446

NAF/APE : 7022Z

Siège social : 50 rue du Moulin à Vent 69510 SOUCIEU EN JARREST

Mob : 06.50.70.26.56

STATUTS LEGAUX ET AUTORITE DE TUTELLE

COEFFISENS, SARL au capital de 1 000 €, 50 rue du Moulin à Vent 69510 SOUCIEU EN JARREST

La société est enregistrée sous le numéro : E009331 auprès de l'ANACOFI-CIF.

Votre intermédiaire est immatriculé au registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 19005359 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

Conseiller en Investissements Financiers (CIF), susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF), adresse courrier : 17, place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org ;

MIAS (Mandataire d'Intermédiaire en Assurance), courtier en assurance type B ;

Il est par ailleurs :

Démarcheur bancaire ou financier : pour SwissLife Banque Privée ;

Agent immobilier : carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne n° CPI 6901 2019 000 043 619

L'activité MIAS est enregistrée auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers Courtage (ANACOFI-COURTAGE), association agréée par l'Autorité de Contrôle de Résolution Prudentiel (ACPR), adresse courrier : 4 place de Budapest 75436 PARIS Cedex 09 et adresse internet : <https://acpr.banque-france.fr/>. Elle est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), adresse courrier : 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09, et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>.

L'activité de démarcheur bancaire ou financier est contrôlable par l'AMF et l'ACPR et celle d'agent immobilier est contrôlable par la DGCCRF.

La société COEFFISENS et votre conseiller en investissement financier disposent, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI et ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant leurs diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaires et du code des assurances.

Ces garanties ont été souscrites auprès de MATRISK ASSURANCES :

- **Numéro d'adhésion : MRCSFGP201911FRS0000000024733A00**

Les activités assurées et les montants de garantie sont les suivantes :

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montant garantis par année d'assurance
Mandataire d'Intermédiaire en Assurance	2 500 000 €	3 000 000 €
CIF	600 000 €	600 000 €
Conseil en Gestion de Patrimoine	250 000 €	250 000 €
Agent immobilier	600 000 €	600 000 €

La société COEFFISENS et votre conseiller en investissement financier se sont engagés à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI et ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

Fiche d'informations légales mise à jour en Avril 2023 annulant et remplaçant les autres versions en votre possession.

PARAPHES

PARTENAIRES, COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET AUTRES FOURNISSEURS

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
PRIMONIAL, SMALT CAPITAL, SOFIDY, PAREF GESTION, LA FRANÇAISE AM, EURYALE AM, M CAPITAL, CALAO FINANCE, LA FONCIERE MAGELLAN, 123 MANAGEMENT INVESTMENT, A PLUS FINANCE, FRANCE VALLEY, CORUM AM	Sociétés de gestion	Convention de distribution / commercialisation	Rétrocessions de commissions
SWISSLIFE, GENERALI, VERALTI, INTENCIAL, METLIFE, ODDO, AFI ESCA, APRIL, UTWIN, ALPTIS, ERES, ENTORIA	Compagnies d'assurances	Convention de courtage	Rétrocessions de commissions
SOCIETE GENERALE, BANQUE RHONE-ALPES, BANQUE PALATINE, CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE, BANQUE LAYDERNIER, CAISSE D'EPARGNE	Banques	Convention de partenariat courtier Convention d'intermédiation Convention d'apport d'affaires courtier	Rétrocessions de commissions
KAUFMAN & BROAD, BOUYGUES IMMOBILIER, COGEDIM, VINCI IMMOBILIER, GEME SENS, PERL, PURE INVEST, PROMEO, NOAHO, EDOUARD DENIS, NEXITY, EIFFAGE, GOOD PROPERTY, HISTOIRE & PATRIMOINE, SPIRT, ID&AL GROUPE	Promoteurs immobiliers Et Plateformes immobilières	Mandat de commercialisation	Rétrocessions de commissions

Dans le cadre de son partenariat avec la société **CDV Patrimoine et Assurances**, la liste exhaustive de nos partenaires peut être remise sur simple demande à contact@cdvpatrimoine.com.

Pour rappel, **COEFFISENS** et **CDV PATRIMOINE & ASSURANCE** bénéficient de la part de leurs fournisseurs de sessions de formations de leur personnel, d'une documentation commerciale ainsi que d'une assistance technique. Ces services permettent la prestation de conseil ou sont nécessaires à cette prestation, mais ne peuvent en aucun cas par leur nature, occasionner de conflit avec l'obligation qui incombe à **CDV PATRIMOINE & ASSURANCE** et **COEFFISENS** d'agir envers leurs clients d'une manière honnête, loyale et professionnelle qui serve au mieux leurs intérêts.

PARAPHES

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Les sociétés COEFFISENS et CDV PATRIMOINE & ASSURANCE perçoivent des rétrocessions de commission de la part de ses partenaires, en tant que conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante. Dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail large d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels. Les rétrocessions de commission sont liées aux décisions d'investissement prises à l'issue de la prestation de conseil apportée par le conseiller, le plus souvent assises sur les montants investis et pouvant être fonction de la durée de l'investissement.

Ces rémunérations peuvent représenter :

- pour les produits immobiliers, jusqu'à 10% du prix de l'investissement ;
- pour les placements, jusqu'à 7% des sommes placées et jusqu'à 0,60% de l'encours géré.

Le cabinet COEFFISENS peut soumettre également ses prestations de conseil à honoraires (taux horaire : 200€ HT soit 240 € TTC). Le détail vous sera précisé sur la lettre de mission.

Vous êtes informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 60% de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement une fois connus les supports choisis par le client.

MODE DE COMMUNICATION

Le cabinet COEFFISENS, communique avec le client par mail sur **carolinedresin@coeffisens.fr**, par téléphone au **06.50.70.26.56**.

SIGNATURE

Fait à : _____ Le : _____

Le client : _____ _____	Le conseiller : _____ _____	COEFFISENS
----------------------------	--------------------------------	------------

PARAPHES

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS (ARTICLE 325-12-1 DU RGAMF ET INSTRUCTIONS AMF N°2012-07 DU 13/07/2012-MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 ET 17/10/2014)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation, le service réclamation de l'Entreprise peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : COEFFISENS – Service Réclamations - 50 rue du Moulin à Vent 69510 SOUCIEU EN JARREST

Par téléphone : 06.50.70.26.56

Par mail : carolinedresin@coeffisens.fr

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

MEDIATEURS

Adresse de Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'ANACOFI – 92 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS

Adresses des Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF :

Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF

Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02

www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html

Pour les activités d'assurance :

La Médiation de l'Assurance – TSA 5011, 75441 PARIS CEDEX 09

www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières :

Médiation de la consommation – ANM Conso – 2 rue de Colmar – 94300 VINCENNES

www.anm-conso.com/site/particulier.php

SIGNATURE

Fait à : _____ Le : _____

Le client : _____ _____ _____	Le conseiller : _____ _____ _____	COEFFISENS
--	--	-------------------

PARAPHES